

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS LES FRANÇAIS ET CONTRE LE TERRORISME

- ✓ Face à la nouvelle menace du terrorisme, la France s'est dotée **DE NOUVEAUX MOYENS HUMAINS, FINANCIERS, JURIDIQUES ET TECHNIQUES** : création de 9000 postes de policiers et de gendarmes et appel aux réservistes, poursuites pour les personnes ayant participé à des camps d'entraînement terroriste à l'étranger, interdiction du territoire des suspects candidats au djihad, création d'un délit d'entreprise terroriste individuelle, alourdissement des peines, renforcement des contrôles d'accès aux lieux publics et aux transports en commun, fermeture des lieux de culte au sein desquels sont tenus des propos constituant une provocation à la haine ou à la violence...
- ✓ Je renforcerai le **RENSEIGNEMENT** grâce à un coordonnateur national directement rattaché au Premier ministre. J'amplifierai les moyens du renseignement territorial qui, sur le terrain, est à même d'identifier les signaux faibles pouvant échapper aux technologies.
- ✓ Je rétablirai la **POLICE DE PROXIMITÉ**. La police sera redéployée et la présence sur le terrain en uniforme sera privilégiée.
- ✓ Je proposerai une **LOI DE PROGRAMMATION** sur la sécurité intérieure.
- ✓ Je veux des moyens renforcés et mieux répartis pour la gendarmerie et la police. Je remplacerai tous les départs en retraite et je créerai **5 000 POSTES SUPPLÉMENTAIRES**.
- ✓ Une **PRIME EN ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE** sera attribuée à l'ensemble des gendarmes et policiers, ainsi que dans les outre-mer.
- ✓ Je convoquerai dès l'été un débat parlementaire sur l'**ÉTAT D'URGENCE**. Le recours à l'état d'urgence tiendra compte des nouveaux moyens des lois anti-terroristes qui permettent de limiter son usage.
- ✓ Pour lutter contre les contrôles au faciès et améliorer la relation entre la police et les citoyens, j'expérimenterai **LE RÉCÉPISSÉ DE CONTRÔLE D'IDENTITÉ**, en préservant l'anonymat des agents et sans alourdir leur charge de travail.

POUR UNE JUSTICE ACCESSIBLE, PROCHE ET RAPIDE POUR UNE SOCIÉTÉ APAISÉE

- ✓ J'inscrirai dans le Code de procédure pénal un **DROIT DE LA VICTIME** définissant l'ensemble des droits reconnus à celle-ci lors de son procès. Le recouvrement des indemnités qui leur sont accordées doit être favorisé par la mise en place d'un fonds dédié.
- ✓ **NOUS METTRONS FIN À TOUT STATUT D'EXCEPTION** en supprimant la Cour de justice de la République, et nous réformerons le statut pénal du chef de l'État.
- ✓ Je renforcerai la **PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE** en accroissant les moyens des services pénitentiaires d'insertion et de probation.

- ✓ Pour assurer la protection des citoyens avec plus d'efficacité et de rapidité, **LES MOYENS DE LA JUSTICE** – civile, sociale, pénale – seront augmentés. Je poursuivrai sa modernisation et sa simplification afin qu'elle soit plus accessible et plus proche, pour les petites comme pour les grandes affaires.
- ✓ Nous étendrons l'**ACTION DE GROUPE**, et les délais d'instruction et d'exécution seront réduits.
- ✓ Pour les peines de moins de six mois, les alternatives prévues par la loi Taubira, qui préviennent mieux contre la récidive et préparent plus efficacement la réinsertion, seront maintenues. Pour **MIEUX PRÉPARER À LA RÉINSERTION**, un effort sera fait pour la dignité dans les prisons.
- ✓ Je préserverai la spécificité de la **JUSTICE DES MINEURS**. La primauté de l'éducatif sur le répressif, plus efficace dans la lutte contre la délinquance et la récidive, sera réaffirmée. Le dispositif des établissements et services de la protection judiciaire de la jeunesse doit permettre une prise en charge adaptée.

POUR LE LOGEMENT ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN

- ✓ Nous agirons avec les collectivités locales pour en finir avec le logement rare et cher. Nous mobiliserons les **RÉSERVES FONCIÈRES** disponibles dans les collectivités, et utiliserons le levier des dotations versées aux collectivités pour assurer le respect des objectifs de construction.
- ✓ Je mobiliserai des moyens supplémentaires pour aller vers la construction de **150 000 LOGEMENTS SOCIAUX** par an, dont 130 000 logements très sociaux. Jusqu'en 2022, nous construirons 60 000 logements sociaux pour les jeunes et les étudiants, et adapterons 150 000 logements pour le vieillissement.
- ✓ Pour **DÉVELOPPER L'OFFRE DE LOGEMENT SOCIAL**, je renforcerai l'application de la loi SRU, et j'augmenterai les aides à la pierre par des crédits de l'État et une contribution prélevée sur les transactions et les logements haut de gamme.
- ✓ Parce que chacun doit pouvoir se loger, je renforcerai l'**ENCADREMENT DES LOYERS** dans les métropoles. Je créerai une **GARANTIE UNIVERSELLE DES LOYERS**, pour sécuriser les locataires comme les propriétaires.
- ✓ Nous mettrons en place un **BOUCLIER ÉNERGÉTIQUE** qui garantira que les ménages habitant les logements les moins bien isolés ne dépenseront pas plus de 10 % de leur revenu dans leur facture d'énergie.
- ✓ Pour lutter contre la grande pauvreté, nous ferons de la France **UN PAYS « ZÉRO BIDONVILLE »**. Nous créerons 15 000 places d'hébergement pérennes. Je généraliserai le droit à un accompagnement global des personnes en détresse.
- ✓ Pour nos **QUARTIERS POPULAIRES**, le plan national de renouvellement urbain sera doté de 10 milliards d'euros. Ces moyens nouveaux permettront de poursuivre leur rénovation et d'y créer 20 000 emplois de proximité pour soutenir le travail des acteurs associatifs.